



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

**États financiers consolidés résumés
intermédiaires (non audités)**

**Aux 30 septembre 2015 et 2014 et pour les
trimestres et semestres clos à ces dates**

Table des matières

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION	3
RAPPORT DE GESTION	5
INTRODUCTION.....	5
ACTIVITÉS D'EACL.....	5
RÉALISATIONS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE	6
<i>Science et technologie</i>	<i>6</i>
<i>Déclassement et gestion des déchets</i>	<i>7</i>
<i>Exploitation du site et infrastructure (y compris la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement)</i>	<i>8</i>
<i>Transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur</i>	<i>9</i>
<i>Opérations commerciales (activités abandonnées)</i>	<i>9</i>
<i>Revue financière.....</i>	<i>9</i>
<i>Perspectives.....</i>	<i>10</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	11
REVUE FINANCIÈRE – ACTIVITÉS POURSUIVIES	12
REVUE FINANCIÈRE – ACTIVITÉS ABANDONNÉES	15
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT	16
<i>Activités d'exploitation</i>	<i>16</i>
<i>Activités d'investissement</i>	<i>16</i>
FAITS SAILLANTS DU BILAN CONSOLIDÉ.....	17
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	17
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION.....	18
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS	19

MESSAGE DE L'AGENT PRINCIPAL DE LA TRANSITION

Le deuxième trimestre de 2015-2016 a été marqué par une transition et représente une étape importante pour Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL »). En effet, le 13 septembre 2015, la restructuration d'EACL s'est achevée avec le transfert des actions des Laboratoires Nucléaires Canadiens Ltée (« LNC »), auparavant filiale d'EACL, à Canadian National Energy Alliance (« CNEA »). Cette opération faisait suite à l'annonce par le gouvernement du Canada, en juin 2015, du choix de CNEA à titre de soumissionnaire privilégié en vue de gérer et d'exploiter LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Cette mesure a parachevé la restructuration d'EACL, qui était en cours depuis 2009. Par l'entremise du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif consiste à permettre d'apporter l'efficacité du secteur privé tout en réduisant les risques et les coûts pour les contribuables canadiens.

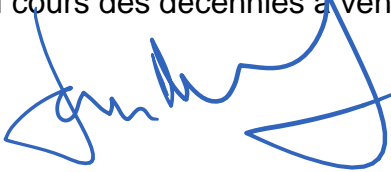
EACL continue son mandat de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL atteint ses objectifs par l'entremise d'un contrat à long terme avec CNEA et LNC. CNEA dispose d'une vaste expérience internationale en ce qui a trait à la gestion et à l'exploitation de sites, à la gestion des déchets et au déclassement, ce qui permettra de faire avancer les priorités d'EACL au cours des années à venir.

Au cours du trimestre, EACL, LNC et CNEA se sont activement préparées en vue de cette étape capitale afin d'assurer une transition harmonieuse. C'est avec plaisir que je souligne qu'EACL assume maintenant pleinement son mandat de surveillance, et qu'elle est bien outillée pour ce faire. Au cours des derniers mois, EACL a mis en place le personnel, les systèmes, les politiques et les procédures pour s'assurer qu'elle représente une organisation souple, dotée de l'expertise requise pour surveiller le contrat avec LNC et apporter ainsi une valeur ajoutée pour le Canada. Même s'il y aura inévitablement des obstacles à surmonter au fur et à mesure que ce modèle inédit au Canada sera mis en œuvre, EACL était prête dès le départ grâce aux immenses efforts déployés au cours du présent trimestre et des trimestres précédents.

Du point de vue de LNC, des progrès importants ont été réalisés sur tous les fronts, y compris plusieurs collaborations couronnées de succès en sciences et en technologie. Cela comprend un contrat de 1 million de dollars conclu avec le Electric Power Research Institute aux États-Unis, la conversion réussie d'un réacteur jamaïcain, de l'uranium hautement enrichi à l'uranium faiblement enrichi, de même que la mise au point, en collaboration avec des laboratoires allemands et américains, d'une technologie de validation de concept permettant d'analyser les flux internes qui a des applications pour le parc d'énergie nucléaire du Canada. Ces réalisations, ainsi que d'autres survenues au cours du trimestre, illustrent les capacités et les mérites des installations uniques de LNC, et comment elles peuvent être utilisées en collaboration pour faire avancer la recherche nucléaire.

Plusieurs étapes importantes ont également été franchies dans le cadre du programme de déclassement et de gestion des déchets, dont la première expédition sécuritaire de déchets de combustible aux États-Unis dans le cadre du projet de rapatriement d'uranium hautement enrichi. Cette solution sûre et rapide pour la gestion à long terme de ces matières s'inscrit dans le cadre des objectifs de non-prolifération nucléaire du Canada, les matières étant déplacées hors du pays pour être amenées à des emplacements permanents et fortement sécurisés aux États-Unis. Aussi, pour le déclassement et la gestion des déchets, plusieurs contrats d'envergure ont été signés pour faire avancer les travaux en vue de nettoyer et de gérer de façon sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité à Port Hope et à Clarington, en Ontario.

Ces réalisations et bien d'autres attestent du dévouement du personnel de LNC, car elles ont permis à l'organisation de franchir des étapes importantes au cours de la transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Pour ces raisons et de nombreuses autres, je voudrais exprimer mes plus sincères remerciements à l'équipe de direction sortante de LNC pour son soutien et son constant souci de mener à bonne fin cette restructuration. En particulier, Bob Walker a joué un rôle de premier plan en dirigeant LNC pendant la transition, toujours soucieux de tenir ses employés informés, engagés et en sécurité. Grâce à son leadership et à celui d'autres personnes chez LNC, EACL et Ressources naturelles Canada, nous avons mis en place un modèle unique pour le Canada qui devrait permettre à LNC de prospérer au cours des décennies à venir pour le plus grand bien du Canada et des Canadiens.



Jon Lundy

Agent principal de la transition, EACL

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le but du présent rapport de gestion est de donner au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de son rendement et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital, ainsi que ses plans et ses perspectives. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2015-2016 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ceux-ci et du Rapport financier du premier trimestre de 2015-2016.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et sont préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 19 novembre 2015.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale ayant pour mandat de soutenir la science et la technologie nucléaire et de s'acquitter des obligations du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. Depuis le 13 septembre 2015, EACL s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire d'un accord contractuel à long terme avec Canadian National Energy Alliance (« CNEA ») et les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») pour la gestion et l'exploitation de LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Avant le 13 septembre 2015, les activités principales d'EACL étaient effectuées par LNC, qui agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL. Dans le cadre de la transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actions de LNC ont été transférées d'EACL à CNEA, transformant ainsi LNC en entreprise privée. LNC emploie plus de 3 450 salariés dans 12 emplacements au Canada, la plupart travaillant aux Laboratoires de Chalk River.

EACL, dont le siège social est à Chalk River, en Ontario, s'occupe désormais de superviser et de surveiller le rendement de LNC selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur de manière à respecter les objectifs du gouvernement. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles du Canada. Au 30 septembre 2015, EACL employait 49 personnes, notamment une petite équipe à son Bureau de clôture d'Oakville, en Ontario. Le Bureau de clôture est responsable de la gestion des passifs conservés liés aux anciennes Opérations commerciales d'EACL, dont les actifs ont été vendus en

octobre 2011 à Candu Énergie inc. dans le cadre de la première phase de la restructuration d'EACL.

L'objectif d'EACL est de remplir son mandat selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Elle supervise les activités selon trois domaines principaux :

- 1) Science et technologie
Permettre à LNC de soutenir, de perfectionner, d'appliquer et d'élaborer des capacités en matière de science et technologie de manière rentable, notamment en fournissant des services techniques et des produits de recherche et développement en soutien : i) aux rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral canadien; ii) aux services commerciaux offerts à des tiers; et iii) aux autres activités de LNC.
- 2) Déclassement et gestion des déchets
Réduire de façon sécuritaire et efficace les obligations en matière de déchets radioactifs du gouvernement du Canada, en ce qui trait notamment aux risques connexes visant la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, sur les sites d'EACL et d'autres sites gouvernementaux. L'accent est mis sur la mise en œuvre de solutions novatrices pour le déclassement des infrastructures, la remise en état des lieux et la gestion des déchets.
- 3) Exploitation du site et dépenses d'investissement
Satisfaire à l'engagement du gouvernement à l'égard du renouvellement des sites en modernisant l'infrastructure d'EACL et en rehaussant sa capacité de fournir des connaissances de calibre mondial en matière de science et de technologie et d'autres services nucléaires.

Réalisations pour le deuxième trimestre

Le deuxième trimestre de 2015-2016 a marqué le franchissement d'une étape importante pour EACL : le transfert des actions de LNC à un entrepreneur choisi du secteur privé, soit CNEA. Avec ce transfert, LNC est devenue une entreprise privée et EACL a ainsi officiellement mis en œuvre le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Les activités au cours du présent trimestre étaient axées sur le maintien des activités sécuritaires chez LNC, tout en préparant et effectuant le transfert des actions de LNC. Les principales réalisations incluent :

Science et technologie

- LNC a obtenu un contrat d'une valeur de plus de 1 million de dollars auprès du Electric Power Research Institute, une organisation sans but lucratif qui effectue de la recherche sur des enjeux liés au secteur de l'électricité aux États-Unis. Dans le cadre de cette entente, LNC étudiera la vibration occasionnée par le débit dans les canalisations des générateurs de vapeur. Ce contrat constitue une percée importante pour LNC à l'extérieur du marché canadien et souligne

l'expertise de LNC dans la gestion de la durée de vie des générateurs de vapeur nucléaires.

- Le réacteur SLOWPOKE II en Jamaïque a atteint le seuil critique après le remplacement de son cœur, un projet dans lequel LNC a joué un rôle de premier plan. Le cœur du réacteur a été converti de l'uranium hautement enrichi – une matière pouvant constituer une arme – à l'uranium faiblement enrichi. Ce projet s'inscrit dans l'initiative de réduction de la menace mondiale parrainée par les États-Unis et a contribué aux objectifs de non-prolifération du Canada.
- Plus de 100 chercheurs et intervenants dans l'industrie partout dans le monde se sont rassemblés aux Laboratoires de Chalk River pour échanger des idées et des informations concernant la recherche, le développement et le déploiement des technologies basées sur l'hydrogène, et visiter le nouveau laboratoire d'hydrogène à la fine pointe de la technologie. LNC continue de faciliter la collaboration avec les organisations universitaires, industrielles et internationales afin de promouvoir ses priorités en matière de science et de technologie.
- En collaboration avec la Technical University de Darmstadt en Allemagne et le Oak Ridge National Laboratory aux États-Unis, LNC a mis au point une technologie de validation de concept non invasive permettant d'analyser les modèles complexes de débit interne en utilisant la vélocimétrie par résonance magnétique. Cette nouvelle technique innovatrice permettra l'exploitation sûre et fiable du parc nucléaire du Canada.
- LNC a continué d'exploiter le réacteur National Research Universal (« NRU ») de manière sûre et fiable au cours du deuxième trimestre. Les activités du réacteur NRU ont permis d'offrir des radioisotopes industriels et médicaux utilisés pour le diagnostic et le traitement de maladies et d'exécuter d'autres travaux en recherche et développement.

Déclassement et gestion des déchets

- LNC a effectué sa première expédition sécuritaire de déchets de combustible aux États-Unis dans le cadre de son projet de rapatriement d'uranium hautement enrichi, un jalon qui représente l'aboutissement de quatre années de travaux en matière de conception, d'octroi de licences, de fabrication, de mise en service et d'exploitation d'une gamme complexe de matériel et d'outillage. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire, initiative internationale visant à regrouper les stocks d'uranium hautement enrichi dans un nombre restreint d'emplacements hautement sécurisés dans le monde. Il coïncide également avec les engagements internationaux du Canada concernant la non-prolifération nucléaire en offrant une solution sûre, sécuritaire, rapide et permanente pour la gestion à long terme de ces matières.

- LNC a finalisé la transition de tous les contrats pour l'Initiative de la région de Port Hope de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada à LNC dans le cadre de la transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Qui plus est, LNC a octroyé trois contrats importants, d'une valeur globale avoisinant 100 millions de dollars, qui permettront d'avancer considérablement les travaux pour l'Initiative de la région de Port Hope. Cette Initiative satisfait à l'engagement du gouvernement du Canada en matière de nettoyage et de gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Parmi les contrats octroyés, l'un vise la construction de l'installation de gestion à long terme des déchets à Port Granby et le traitement des déchets radioactifs de faible activité à Southeast Clarington.
- LNC continue de réaliser des progrès dans le déclassement des laboratoires de Whiteshell. Ce trimestre, la province du Manitoba a officiellement reconnu que les activités de clôture de l'emplacement du laboratoire de recherche souterrain de Whiteshell remplissaient les conditions réglementaires requises, permettant à LNC de résilier le bail foncier correspondant avec le gouvernement provincial.

Exploitation du site et infrastructure (y compris la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement)

- Les employés de LNC ont affiché plus de 3 millions d'heures de travail sans blessure entraînant une perte de travail, par suite de l'amélioration continue et des efforts déployés pour renforcer les pratiques et processus de retour au travail pour garantir la santé et le bien-être des employés.
- LNC a publié son plan environnemental, un document qui présente le programme de protection de l'environnement de l'organisation, sa réponse aux nouvelles exigences nucléaires, environnementales, juridiques et réglementaires, et ses objectifs pour l'amélioration continue de la performance environnementale. Dans l'ensemble, le plan démontre l'engagement de LNC à l'égard de la gestion environnementale de ses activités.
- LNC a continué de mettre en œuvre son programme d'investissement afin de revitaliser l'infrastructure aux Laboratoires de Chalk River. Entre autres, LNC a poursuivi la construction, selon les calendriers et budgets établis, de son nouveau complexe de laboratoires de classe mondiale qui sera une installation interdisciplinaire ultramoderne favorisant la collaboration et permettant de mener des activités de recherche et d'innovation nucléaires très poussées. En outre, LNC a terminé la démolition et l'enlèvement d'une installation désuète en prévision de la construction d'une nouvelle installation de traitement sanitaire des eaux usées, accéléré le remplacement des hottes de laboratoire avec deux ans d'avance par rapport au calendrier, et se rapproche de la fin de la construction de sa nouvelle installation de stockage modulaire en surface blindée.

Transition vers le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur

- Après l'annonce par le gouvernement en juin 2015 qu'il avait retenu CNEA à titre de soumissionnaire privilégié afin de gérer et d'exploiter LNC, EACL a supervisé la finalisation de l'accord contractuel. Cela englobait la satisfaction de plusieurs exigences administratives, et le traitement et l'obtention des cotes de sécurité nécessaires.
- Le 13 septembre 2015, EACL a transféré les actions de LNC à CNEA, clôturant ainsi avec succès la restructuration et la mise en place du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

Opérations commerciales (activités abandonnées)

- Le Bureau de clôture d'EACL continue d'honorer toutes les obligations découlant de ses Opérations commerciales (activités abandonnées), dont les actifs ont été vendus en octobre 2011, notamment les travaux commerciaux et juridiques nécessaires pour faire valoir les droits d'EACL, pour défendre sa position à l'égard des litiges en cours et pour en arriver à un règlement. Le Bureau de clôture d'EACL continue également de gérer toutes les obligations liées aux projets de prolongation de la vie utile par l'entremise de son sous-traitant, Candu Énergie inc.

Revue financière

- Les résultats financiers du deuxième trimestre d'EACL rendaient compte d'une perte au titre du résultat global de 224 millions de dollars, comparativement à une perte de 226 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux trimestres, les pertes indiquées étaient dues à la réévaluation trimestrielle du passif lié au déclassement et à la gestion des déchets.

Le passif lié au déclassement et à la gestion des déchets est réévalué chaque trimestre et comptabilisé à sa valeur actualisée nette, au moyen du taux d'intérêt en vigueur à la clôture du trimestre. Lorsque le taux d'intérêt de référence pour l'actualisation diminue, le passif augmente. Inversement, lorsque le taux d'intérêt augmente, le passif diminue. Dans les deux cas, la variation du passif influe sur le résultat net d'EACL, mais cette variation représente un produit ou une charge hors trésorerie et elle n'a aucune incidence sur les besoins de financement d'EACL pour l'exercice considéré.

Le taux d'intérêt utilisé au 30 septembre 2015 était de 0,10 % inférieur à celui au 30 juin 2015, tandis que le taux d'intérêt utilisé au 30 septembre 2014 était de 0,11 % inférieur à celui utilisé au 30 juin 2014. Par conséquent, le passif comptabilisé par EACL pour le deuxième trimestre de 2015-2016 a augmenté

de 231 millions de dollars comparativement à une augmentation du passif de 228 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014-2015.

- Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL afin de lui permettre de poursuivre comme prévu ses activités, selon ses priorités. Le financement des deux premiers trimestres de 2015-2016 provenait des crédits parlementaires ainsi que des transferts provenant de Ressources naturelles Canada pour l'exécution du Programme des responsabilités nucléaires héritées, du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et de l'Initiative de la région de Port Hope. Les principales initiatives de financement pendant le trimestre comprennent ce qui suit :
 - 66 millions de dollars pour financer les activités courantes des Laboratoires de Chalk River et répondre aux exigences en matière de réglementation, de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que pour des activités technologiques et scientifiques.
 - 63 millions de dollars pour les activités de déclasserment et de gestion des déchets aux emplacements de Chalk River et Whiteshell et les programmes de remise en état des lieux surtout à Port Hope.
 - 36 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure.
- À l'avenir, tout le financement d'EACL lui permettant de remplir son mandat et d'atteindre ses priorités proviendra directement des crédits parlementaires, conformément aux objectifs de la restructuration.
- Le financement d'EACL accordé par le gouvernement du Canada s'effectue au moyen de son plan d'entreprise, une fois qu'il est approuvé par le gouverneur en conseil. En date du présent rapport de gestion, le plan d'entreprise 2015-2016 n'avait pas encore été approuvé par le gouvernement du Canada. À part le fait que les dépenses pour les activités de déclasserment et de gestion des déchets ont été plus faibles que prévu, les résultats concordent de manière générale avec le budget approuvé pour 2015-2016.

Perspectives

- Les priorités et les principaux livrables pour 2015-2016 sont décrits dans la section « Rapport de gestion » du Rapport financier annuel d'EACL pour 2014-2015. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier semestre de 2015-2016.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 septembre 2015 et doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, bon nombre desquels sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière – Activités poursuivies

Les informations financières figurant dans cette catégorie comprennent l'exploitation de LNC, qui a mené ses activités à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL jusqu'au 13 septembre 2015, ainsi que celle d'EACL comme une société d'État plus petite et reconvertie. Au cours du premier semestre de 2015-2016, EACL a entrepris des activités afin de s'établir comme une organisation de surveillance afin de préparer l'adoption du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre 2015	2014	30 septembre 2015	2014
Produits et financement				
Produits	27 \$	53 \$	46 \$	83 \$
Crédits parlementaires	70	23	105	101
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	6	5	11	10
Financement du déclassement et de la gestion des déchets	57	46	97	91
Total des produits et du financement	160 \$	127 \$	259 \$	285 \$
Marge brute	13 \$	15 \$	19 \$	31 \$
Charges d'exploitation	75 \$	81 \$	157 \$	159 \$
Charges contractuelles	11 \$	- \$	11 \$	- \$
Charges financières	53 \$	57 \$	103 \$	114 \$
Bénéfice net (perte nette) avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres	8 \$	(47) \$	(35) \$	(37) \$

Produits

Au deuxième trimestre de 2015-2016, 27 millions de dollars en produits ont été tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et de développement menées pour le Groupe des propriétaires de centrales CANDU, comparativement à 53 millions de dollars pour la période correspondante de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice (le premier semestre de l'exercice), les produits se sont établis à 46 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 83 millions de dollars au premier semestre de 2014-2015. Le recul du montant présenté pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice découle principalement de la baisse des ventes d'eau lourde ainsi que du fléchissement des travaux effectués pour Candu Énergie inc.

Crédits parlementaires

EACL reçoit des crédits parlementaires lui permettant de s'acquitter de ses missions et d'atteindre ses priorités. EACL a comptabilisé 70 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2015-2016, comparativement à 23 millions de dollars pour la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice 2015-2016, EACL a comptabilisé 105 millions de dollars en crédits parlementaires, comparativement à 101 millions de dollars pour la période correspondante en 2014-2015. L'écart du deuxième trimestre est surtout attribuable à l'amélioration des besoins nets en fonds de roulement en 2014-2015 avec l'accroissement des produits commerciaux et la hausse des créditeurs, qui libèrent davantage de trésorerie et réduisent les crédits qui seraient autrement nécessaires pour financer les charges d'exploitation.

Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres

EACL remplit les obligations du Canada de gérer les déchets radioactifs de faible activité par l'intermédiaire du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et du Bureau de gestion de l'Initiative de la région de Port Hope. Jusqu'au 13 septembre 2015, lorsque le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur est entré en vigueur, EACL a entrepris ces activités sur une base de recouvrement de coûts pour le compte de Ressources naturelles Canada, les travaux étant effectués par LNC. Cela est présenté à titre de « Recouvrement de coûts auprès de tiers » et comprend 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016 et 11 millions de dollars depuis le début de l'exercice afin de soutenir les initiatives des deux bureaux de programmes. De manière générale, ce niveau de financement est analogue à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Au 13 septembre 2015, EACL a assumé la responsabilité de remplir les obligations du gouvernement à l'égard des déchets radioactifs de faible activité. À l'avenir, le financement d'EACL pour ces activités proviendra directement des crédits parlementaires.

Financement du déclassé et de la gestion des déchets

EACL s'occupe des responsabilités du gouvernement relatives aux déchets radioactifs et au déclassé aux emplacements d'EACL. Jusqu'au 13 septembre 2015, lorsque le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur est entré en vigueur, EACL a entrepris ces activités sur une base de recouvrement de coûts pour le compte de Ressources naturelles Canada (sous l'égide du Programme des responsabilités nucléaires héritées), les travaux étant effectués par LNC. Cela est présenté à titre de « Financement du déclassé et de la gestion des déchets » et comprend 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016 et 97 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Ces montants sont généralement comparables à ceux reçus pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute a diminué, passant de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014-2015 à 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016. Depuis le début de l'exercice, la marge brute a chuté, passant de 31 millions de dollars à 19 millions de dollars, en raison principalement de la diminution des produits susmentionnée.

Charges d'exploitation et charges contractuelles

Avec le transfert des actions de LNC à CNEA le 13 septembre 2015, l'accord contractuel avec CNEA et LNC est entré en vigueur. Par conséquent, pour une partie du deuxième trimestre de 2015-2016, EACL a fait des paiements à l'entrepreneur aux termes de cet accord contractuel. Ces montants, ainsi que les charges d'exploitation totales de LNC pour le deuxième trimestre (lorsque LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL), s'élèvent à 86 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016, comparativement aux charges de nature similaire de 81 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les charges d'exploitation et les dépenses contractuelles se sont élevées à 168 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 159 millions de dollars de coûts d'exploitation en 2014-2015.

Charges financières

Les charges financières tiennent essentiellement compte de la hausse de la valeur actualisée nette de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets. Les charges financières au deuxième trimestre de 2015-2016 de 53 millions de dollars ont été inférieures à celles de 57 millions de dollars engagées au cours de la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les charges financières se sont établies à 103 millions de dollars en 2015-2016, comparativement à 114 millions de dollars en 2014-2015. Cet écart est imputable à la baisse du taux d'intérêt en vigueur en mars 2015 par rapport à celui de mars 2014.

Bénéfice net (perte nette) avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

Pour le deuxième trimestre de 2015-2016, EACL a présenté un bénéfice net avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion de déchets de 8 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 47 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, une perte nette avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets de 35 millions de dollars a été déclarée en 2015-2016 comparativement à une perte nette de 37 millions de dollars en 2014-2015. Les écarts au deuxième trimestre découlent surtout des variations des crédits parlementaires obtenus en 2015-2016, comme il est décrit ci-dessus.

Revue financière – Activités abandonnées

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Total des produits	- \$	- \$	- \$	- \$
Crédits parlementaires	- \$	36 \$	- \$	36 \$
Marge brute	- \$	- \$	- \$	- \$
Charges d'exploitation	1 \$	(2) \$	4 \$	(12) \$
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités abandonnées	(1) \$	38 \$	(4) \$	48 \$

Produits

Certains projets de prolongation de la durée de vie de centrales nucléaires ont été conservés par EACL à la date de vente des Opérations commerciales à Candu Énergie inc. et ont continué à faire l'objet de réductions progressives. Par conséquent, aucun produit n'a été comptabilisé au cours du deuxième trimestre de 2015-2016 ou depuis le début de l'exercice.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les charges liées au personnel et les coûts liés aux fournisseurs pour l'acquittement des passifs conservés à la suite de la vente des activités des Opérations commerciales en 2011-2012 ainsi que les coûts engagés pour mener à bien le programme de développement du réacteur CANDU évolué. La hausse de 16 millions de dollars des charges engagées depuis le début de l'exercice 2015-2016 par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent est imputable au recouvrement du produit d'assurance comptabilisé au premier trimestre de 2014-2015.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	169 \$	19 \$	186 \$	71 \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(34)	(16)	(66)	(33)
Trésorerie				
Augmentation	135	3	120	38
Solde à l'ouverture de la période	61	84	76	49
Solde à la clôture de la période	196 \$	87 \$	196 \$	87 \$

La trésorerie globale d'EACL a augmenté, passant de 87 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2014-2015 à 196 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2015-2016.

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des entrées nettes de trésorerie de 169 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016, contre 19 millions de dollars à la période correspondante en 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les activités d'exploitation ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 186 millions de dollars, contre 71 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice découle surtout de la réception du financement à la fin du deuxième trimestre pour les dépenses contractuelles prévues à LNC au troisième trimestre. Ce financement a été traité comme un financement différé.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de trésorerie de 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015-2016, contre des sorties nettes de trésorerie de 16 millions de dollars à la période correspondante de 2014-2015. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties nettes de trésorerie de 66 millions de dollars, contre des sorties nettes de trésorerie de 33 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses sont imputables principalement à l'intensification de la cadence des travaux de construction visant le nouveau complexe de laboratoires à l'emplacement des Laboratoires de Chalk River.

Faits saillants du bilan consolidé

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015	Écart en \$	Écart en %
Actifs	1 071 \$	951 \$	120 \$	13 %
Passifs	10 371	10 737	(366)	(3) %
Capitaux propres négatifs	9 300	9 786	(486)	(5) %

À la clôture du deuxième trimestre de 2015-2016, EACL présentait des actifs de 1 071 millions de dollars, soit une hausse de 120 millions de dollars par rapport aux actifs au 31 mars 2015. La variation a découlé principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires pour les dépenses contractuelles prévues à LNC qui ont été traitées comme un financement différé, tel qu'il est décrit ci-dessus.

La diminution de 366 millions de dollars des passifs est principalement attribuable à la variation de 532 millions de dollars de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, essentiellement en raison de l'augmentation, depuis mars 2015, du taux d'intérêt utilisé pour calculer les passifs estimatifs présentés. Cette variation est en partie compensée par la hausse du financement différé comme il est décrit ci-dessus.


Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport financier de l'exercice 2014-2015 d'EACL. Les risques et incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport financier de l'exercice 2014-2015, n'ont pas changé de façon importante au cours du premier semestre de 2015-2016.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés résumés.



Jon Lundy

Agent principal de la transition

Le 27 novembre 2015

Chalk River, Canada



David Smith

Directeur général des finances

Le 27 novembre 2015

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

*Bilans consolidés résumés intermédiaires
(non audités)*

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie		196 386 \$	75 912 \$
Clients et autres débiteurs	10	36 384	63 067
Partie courante des créances long terme		31 772	30 958
Stocks		7 430	25 884
		271 972	195 821
Actifs non courants			
Créances long terme		52 617	68 836
Placements détenus en fiducie		47 479	47 805
Stocks d'eau lourde		219 140	221 283
Immobilisations corporelles	4	467 051	405 769
Immobilisations incorporelles		12 770	11 319
		1 071 029 \$	950 833 \$
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	7, 10	46 921 \$	117 606 \$
Avances de clients et obligations envers les clients		2 808	3 165
Provisions	5, 10	16 272	16 784
Partie courante de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	234 800	229 500
Financement différé	8	115 380	-
Montant à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens	11	49 525	-
Provision pour restructuration	10	2 972	3 090
		468 678	370 145
Passifs non courants			
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	9 207 772	9 744 713
Financement différé pour les immobilisations	8	438 176	372 175
Financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets		232 761	220 510
Avantages du personnel	7	23 955	29 144
		10 371 342	10 736 687
Capitaux propres négatifs			
Capital social		15 000	15 000
Capital d'apport		191 058	207 763
Déficit		(9 506 371)	(10 008 617)
		(9 300 313)	(9 785 854)
		1 071 029 \$	950 833 \$

Engagements, éventualités et obligations

13

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés intermédiaires du résultat global
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Activités poursuivies					
Produits		26 699 \$	52 851 \$	46 334 \$	83 280 \$
Coût des ventes		13 838	37 937	27 431	52 726
Marge brute		12 861	14 914	18 903	30 554
Autre financement	8	63 192	50 749	108 542	100 943
Charges d'exploitation		75 414	81 093	156 572	159 072
Charges contractuelles	11	11 090	-	11 090	-
Perte d'exploitation		(10 451)	(15 430)	(40 217)	(27 575)
Produits financiers	9	1 375	1 725	2 809	3 304
Charges financières	9	53 179	56 600	103 147	113 654
Perte nette avant les crédits parlementaires et (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres					
		(62 255) \$	(70 305) \$	(140 555) \$	(137 925) \$
Crédits parlementaires	8	70 397	23 494	105 354	100 966
Bénéfice net (perte nette) avant (la perte) le profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres					
		8 142 \$	(46 811) \$	(35 201) \$	(36 959) \$
(Perte) profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres	6	(231 090)	(217 208)	541 021	(556 928)
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités poursuivies avant les activités abandonnées					
		(222 948) \$	(264 019) \$	505 820 \$	(593 887) \$
Activités abandonnées (note 10)					
(Perte) bénéfice d'exploitation provenant des activités abandonnées	10	(1 323)	1 710	(3 574)	12 267
(Perte) bénéfice provenant des activités abandonnées avant les crédits parlementaires					
		(1 323)	1 710	(3 574)	12 267
Crédits parlementaires liés aux activités abandonnées	8	-	36 100	-	36 100
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités abandonnées					
		(1 323) \$	37 810 \$	(3 574) \$	48 367 \$
(Perte nette) bénéfice net					
		(224 271) \$	(226 209) \$	502 246 \$	(545 520) \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
(Perte actuarielle) gain actuariel lié au régime d'avantages sociaux complémentaires		-	-	-	-
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-
Résultat global					
		(224 271) \$	(226 209) \$	502 246 \$	(545 520) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

**États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres négatifs
(non audité)**

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2015

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 30 juin 2015	15 000 \$	199 877 \$	(9 282 100) \$	(9 067 223) \$
Perte nette attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(224 271)	(224 271)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(224 271)	(224 271)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(6 320)	-	(6 320)
Virement aux apports remboursables	-	(2 499)	-	(2 499)
Solde au 30 septembre 2015	15 000 \$	191 058 \$	(9 506 371) \$	(9 300 313) \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2014

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 30 juin 2014	15 000 \$	228 724 \$	(8 062 457) \$	(7 818 733) \$
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(226 209)	(226 209)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(226 209)	(226 209)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(6 320)	-	(6 320)
Virement aux apports remboursables	-	(825)	-	(825)
Solde au 30 septembre 2014	15 000 \$	221 579 \$	(8 288 666) \$	(8 052 087) \$

Pour le semestre clos le 30 septembre 2015

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 31 mars 2015	15 000 \$	207 763 \$	(10 008 617) \$	(9 785 854) \$
Perte nette attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	502 246	502 246
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	502 246	502 246
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(12 251)	-	(12 251)
Virement aux apports remboursables	-	(4 454)	-	(4 454)
Solde au 30 septembre 2015	15 000 \$	191 058 \$	(9 506 371) \$	(9 300 313) \$

Pour le semestre clos le 30 septembre 2014

	Capital social	Capital d'apport	Déficit	Total des capitaux propres négatifs
Solde au 31 mars 2014	15 000 \$	235 628 \$	(7 743 146) \$	(7 492 518) \$
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire pour la période	-	-	(545 520)	(545 520)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-
Résultat global	-	-	(545 520)	(545 520)
Virement au financement différé pour le déclassement et la gestion des déchets	-	(12 251)	-	(12 251)
Virement aux apports remboursables	-	(1 798)	-	(1 798)
Solde au 30 septembre 2014	15 000 \$	221 579 \$	(8 288 666) \$	(8 052 087) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

**Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audité)**

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2015	30 septembre 2014	2015	30 septembre 2014
Activités d'exploitation				
Montants en trésorerie reçus de clients	41 779 \$	128 290 \$	98 220 \$	188 601 \$
Crédits parlementaires en trésorerie reçus	216 726	74 243	286 726	162 243
Montants en trésorerie reçus aux fins des activités de déclassement et de gestion des déchets	62 170	37 758	109 064	83 031
Paielements en trésorerie aux fournisseurs et aux salariés	(94 704)	(175 856)	(210 897)	(271 248)
Paielements en trésorerie aux fins des activités de déclassement	(57 030)	(45 812)	(97 472)	(91 439)
Intérêts reçus sur les placements (montant net)	182	140	369	266
Intérêts et frais bancaires payés	(34)	(7)	(47)	(17)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	169 089	18 756	185 963	71 437
Tranche liée aux activités abandonnées	(4 391)	20 168	(8 595)	25 732
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(34 038)	(15 311)	(65 489)	(33 458)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(34 038)	(15 311)	(65 489)	(33 458)
Tranche liée aux activités abandonnées	-	-	-	-
Trésorerie				
Augmentation	135 051	3 445	120 474	37 979
Solde à l'ouverture de la période	61 335	83 713	75 912	49 179
Solde à la clôture de la période	196 386 \$	87 158 \$	196 386 \$	87 158 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(NON AUDITÉ)

1. La Société

Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est d'assumer les responsabilités du gouvernement en matière de gestion des déchets et de déclasserment, de fournir une expertise dans le domaine nucléaire afin de soutenir les rôles et responsabilités fédérales, et d'offrir des services aux utilisateurs des Laboratoires Nucléaires selon des modalités commerciales. EACL s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire d'un contrat à long terme avec Canadian National Energy Alliance (« CNEA ») pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Ce contrat est entré en vigueur le 13 septembre 2015. Avant cette date, LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

EACL gère également les passifs conservés associés avec les Opérations commerciales (activités abandonnées), qui ont été vendues à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL est domiciliée au Canada et son siège social est situé aux Laboratoires de Chalk River, Chalk River (Ontario), K0J 1J0.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration d'EACL en date du 19 novembre 2015.

2. Plan de restructuration et d'entreprise

Le gouvernement du Canada a restructuré EACL afin de réduire les risques et les coûts pour les contribuables canadiens. La première phase de la restructuration a été complétée en 2011 avec la vente de la division des réacteurs CANDU d'EACL (Opérations commerciales) à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. Par conséquent, les opérations commerciales d'EACL ont été présentées comme des activités abandonnées dans ses informations financières (se reporter à la note 10).

La deuxième phase de la restructuration était axée sur les Laboratoires Nucléaires d'EACL, avec pour objectif la mise en place du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Pour permettre la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion, une nouvelle entité, LNC, a été constituée en tant que filiale en propriété exclusive d'EACL. En novembre 2014, la quasi-totalité des employés d'EACL ont été transférés à LNC, et LNC est devenue l'exploitant des Laboratoires Nucléaires. EACL a poursuivi en se constituant en petite organisation afin de gérer l'accord contractuel selon le modèle en question.

En juin 2015, après un processus d'approvisionnement dirigé par Ressources naturelles Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le gouvernement du Canada a annoncé que CNEA avait été choisie à titre de soumissionnaire privilégié afin de gérer et d'exploiter LNC. Le contrat conclu avec CNEA est entré en vigueur le 13 septembre 2015, et les actions de LNC ont été transférées d'EACL à CNEA. Avec cette dernière mesure, la restructuration d'EACL est maintenant terminée. Au transfert des actions, EACL a inscrit une perte de 2,8 millions de dollars dans les charges d'exploitation dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités associée au placement dans LNC.

Compte tenu de cette restructuration, EACL n'a pas encore présenté son plan d'entreprise de 2015-2016 à 2019-2020. Elle le fera dans les mois qui viennent, et le plan rendra compte du nouveau rôle d'EACL selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

3. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale (l'« IAS ») 34. Comme le prévoit l'IAS 34, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers consolidés annuels, et ils doivent être lus avec les états financiers consolidés audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités d'EACL ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées et en vigueur à la date du bilan.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités d'EACL ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers, lesquels sont évalués à la juste valeur, et des avantages du personnel ainsi que de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, qui sont évalués d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle d'EACL. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

c) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes des filiales en propriété exclusive d'EACL, soit les Laboratoires Nucléaires Canadiens, constituée au Canada en 2014 (pour la période jusqu'au 13 septembre 2015); AECL Technologies Inc., constituée dans l'État du Delaware, aux États-Unis, en 1988; et AECL Technologies B.V., constituée aux Pays-Bas, en 1995, ainsi que sa participation dans le fonds en fiducie établi en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, qui constitue une entité structurée (se reporter à la note 4 a) des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015). Toutes les transactions intersociétés ont été éliminées au moment de la consolidation.

d) Estimations hypothèses et jugements comptables critiques

L'établissement des états financiers selon l'IAS 34 exige l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables critiques. Il exige également que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables d'EACL. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées soit au cours de la période où l'estimation est modifiée, si la révision ne vise que cette période, soit au cours de la période où l'estimation est modifiée et au cours des périodes futures, si la modification vise la période considérée et les périodes futures. Les éléments plus complexes, visés par des jugements critiques plus approfondis ou faisant l'objet d'hypothèses ou d'estimations importantes sont présentés à la note 3 c) des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités d'EACL pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Ces méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme au trimestre considéré et aux périodes correspondantes.

4. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de la période	405 769 \$	335 789 \$
Entrées et transferts	77 215	116 761
Sorties et transferts	(4 596)	(33 950)
Autres variations	(1 297)	7 903
Amortissement	(10 040)	(19 489)
Dépréciation	-	(1 245)
Solde à la clôture de la période	467 051 \$	405 769 \$

5. Provisions

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
Contractuelles	5 025 \$	5 025 \$
Autres provisions	11 247	11 759
	16 272 \$	16 784 \$

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
Valeur comptable à l'ouverture de la période	9 744 713	7 535 142
Valeur comptable à l'ouverture de la période, partie courante	229 500	214 500
Passifs réglés	(97 581)	(199 978)
Désactualisation	102 821	222 122
Effet de la variation du taux d'actualisation	(541 021)	2 114 073
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	71 592
Révision des estimations et du calendrier des dépenses touchant les immobilisations corporelles	(1 297)	7 903
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités poursuivies	5 437	8 859
Valeur comptable à la clôture de la période	9 442 572	9 974 213
Moins la partie courante	(234 800)	(229 500)
	9 207 772	9 744 713

(La perte) le profit à la réévaluation comptabilisé(e) dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités inclut l'effet de la variation du taux d'actualisation et la révision des estimations et du calendrier des dépenses susmentionnées.

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 17 973,4 millions de dollars (18 063,9 millions de dollars au 31 mars 2015). La provision est réévaluée chaque date de clôture en fonction du taux d'actualisation alors en vigueur.

Au 30 septembre 2015, la provision a été actualisée selon un taux de 2,21 %. Le solde d'ouverture au 31 mars 2015 a été actualisé selon un taux de 1,99 %.

L'effet de la variation du taux d'intérêt sur la provision est comptabilisé au poste « (Perte) profit à la réévaluation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et autres » dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités. La charge totale découlant de la variation du taux d'intérêt s'est établie à 231 090 \$ pour le deuxième trimestre (charge de 218 117 \$ pour le deuxième trimestre de 2014-2015) et le profit total découlant de la variation du taux d'intérêt s'est établi à 541 021 \$ depuis le début de l'exercice (charge de 556 219 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

7. Avantages du personnel

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations définies créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales. Les cotisations totales se sont établies à 7,0 millions de dollars (7,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014-2015) et ont été comptabilisées à titre de charges durant le trimestre, et les cotisations depuis le début de l'exercice se sont établies à 15,4 millions de dollars (16,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015) et ont été comptabilisées à titre de charges.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Avantages du personnel

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 4 m) des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015. L'obligation au titre des prestations définies est capitalisée à mesure que les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations définies ne compte aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations définies de 27,4 millions de dollars (32,9 millions de dollars au 31 mars 2015), dont une tranche de 24,0 millions de dollars (29,1 millions de dollars au 31 mars 2015) est comptabilisée au poste « Avantages du personnel » dans les passifs non courants et une tranche de 3,4 millions de dollars (3,8 millions de dollars au 31 mars 2015) est comptabilisée au poste « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le passif comptabilisé au titre des avantages du personnel comprend des indemnités pour départs volontaires de 15,0 millions de dollars (15,0 millions de dollars au 31 mars 2015) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs. L'estimation des montants qui devraient être versés en 2015-2016 est fondée sur l'évaluation actuarielle la plus récente d'EACL et est comprise dans le poste « Fournisseurs et autres créditeurs ».

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages du personnel s'est élevé à 1,4 million de dollars pour le trimestre considéré (0,9 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2014-2015). Depuis le début de l'exercice 2015-2016, le total de la charge au titre des avantages du personnel s'est établi à 2,3 millions de dollars (2,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

8. Financement

a) Crédits parlementaires

EACL présente distinctement ses crédits parlementaires, lesquels englobent le financement prévu par la loi, afin de s'assurer que les fonds sont engagés aux fins pour lesquelles ils ont été accordés. Les estimations principales et d'autres estimations approuvées incluent les montants pour les activités des Laboratoires Nucléaires, y compris l'exploitation sécuritaire des Laboratoires de Chalk River. Le financement prévu par la loi concerne les montants associés aux obligations découlant du dessaisissement des Opérations commerciales.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2015, les crédits parlementaires ont été reçus et comptabilisés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2015	2014	2015	2014
Crédits parlementaires – Laboratoires nucléaires, activités d'exploitation				
Laboratoires nucléaires, activités d'exploitation	65 844 \$	19 724 \$	96 468 \$	93 527 \$
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	4 553	3 770	8 886	7 439
Crédits parlementaires – Laboratoires nucléaires, activités d'exploitation	70 397	23 494	105 354	100 966
Crédits parlementaires – Activités abandonnées, activités d'exploitation	-	36 100	-	36 100
Crédits parlementaires – Immobilisations				
Remise à neuf de l'infrastructure	35 502	18 419	74 878	32 616
Total des crédits parlementaires	105 899 \$	78 013 \$	180 232 \$	169 682 \$

Au cours du deuxième trimestre de 2015-2016, EACL a reçu une somme de 226 millions de dollars et a comptabilisé un montant de 106 millions de dollars (74 millions de dollars reçus et 78 millions de dollars comptabilisés au cours du deuxième trimestre de 2014-2015). Depuis le début de l'exercice 2015-2016, EACL a reçu 296 millions de dollars et comptabilisé un montant de 180 millions de dollars en crédits parlementaires (162 millions de dollars reçus et 170 millions de dollars comptabilisés pour la période correspondante de l'exercice 2014-2015).

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants comptabilisés dans le financement différé, la partie des crédits comptabilisés au poste « Autre financement » et la comptabilisation de l'amortissement du financement différé pour les immobilisations.

Le financement pour les immobilisations est reçu lorsque les fonds sont requis, mais est comptabilisé au même moment que l'amortissement de l'actif connexe aux états consolidés résumés intermédiaires du résultat global non audités d'EACL. L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires				
Financement différé	115 380 \$	- \$	115 380 \$	- \$
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	(4 553)	(3 770)	(8 886)	(7 439)
Crédits comptabilisés à titre d'Autre financement	8 854	-	8 854	-
Écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires	119 681 \$	(3 770) \$	115 348 \$	(7 439) \$

Au 30 septembre 2015, EACL n'avait aucun montant à recevoir au titre des crédits parlementaires.

b) Autre financement

Les autres formes de financement ont été comptabilisées comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Financement des activités d'exploitation				
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres	6 267 \$	5 132 \$	11 170 \$	9 553 \$
Déclassement et gestion des déchets	56 925	45 617	97 372	91 390
	63 192 \$	50 749 \$	108 542 \$	100 943 \$

c) Financement différé pour les immobilisations

Le financement différé pour les immobilisations découle des crédits gouvernementaux utilisés par EACL pour ses dépenses en immobilisations. Les soldes présentés sont calculés comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015
Financement différé pour les immobilisations	
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2015	372 175 \$
Financement pour les immobilisations reçu au cours de la période	74 878
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	(8 886)
Autres variations	9
Financement différé pour les immobilisations au 30 septembre 2015	438 176 \$

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 mars 2015
Financement différé pour les immobilisations	
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2014	302 997 \$
Financement pour les immobilisations reçu au cours de l'exercice	85 261
Amortissement du financement différé pour les immobilisations	(16 083)
Financement différé pour les immobilisations au 31 mars 2015	372 175 \$

9. Produits financiers et charges financières

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Produits financiers				
Intérêts sur les créances à long terme	1 193 \$	1 585 \$	2 440 \$	3 038 \$
Intérêts sur les placements et autres	182	140	369	266
	1 375 \$	1 725 \$	2 809 \$	3 304 \$
Charges financières				
Désactualisation de la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets, déduction faite des produits du fonds en fiducie	53 179 \$	56 600 \$	103 147 \$	113 654 \$

10. Activités abandonnées

Le 2 octobre 2011, le gouvernement du Canada a vendu les Opérations commerciales d'EACL à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. À partir de cette date, Candu Énergie inc. a repris la pleine propriété et le contrôle de l'exploitation quotidienne des Opérations commerciales.

La vente comprenait certains actifs d'EACL cédés à Candu Énergie inc. et un échange d'activités entre les trois parties (EACL, SNC-Lavalin et le gouvernement du Canada). Une provision pour restructuration de 36,5 millions de dollars a été comptabilisée, dont une tranche de 33,5 millions de dollars avait été versée au

30 septembre 2015 (33,4 millions de dollars au 31 mars 2015), et une tranche de 3,0 millions de dollars demeurerait disponible pour mener à terme ce processus (3,1 millions de dollars au 31 mars 2015).

La totalité des activités des Opérations commerciales sont considérées comme des activités abandonnées. Les résultats et les flux de trésorerie liés aux Opérations commerciales (activités abandonnées) sont comptabilisés distinctement dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, conformément à l'IFRS 5.

Résultats des activités abandonnées

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2015	2014	2015	2014
Produits	- \$	(1) \$	3 \$	2 \$
Coût des ventes	-	(4)	-	9
Marge brute	-	3	3	(7)
Charges d'exploitation	1 323	(1 707)	3 577	(12 274)
(Perte) bénéfice d'exploitation provenant des activités abandonnées	(1 323) \$	1 710 \$	(3 574) \$	12 267 \$

Les soldes qui suivent, qui sont comptabilisés aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités, ont trait aux projets en cours et aux charges de restructuration inclus dans les activités abandonnées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2015	31 mars 2015
Actifs		
Clients et autres débiteurs	3 \$	- \$
Passifs		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 141 \$	4 384 \$
Avances de clients et obligations envers les clients	-	90
Provisions	16 147	16 659
Provision pour restructuration	2 972	3 090

11. Accord contractuel

Depuis le 13 septembre 2015, EACL remplit de son mandat par l'entremise d'un contrat à long terme avec CNEA pour la gestion et l'exploitation de LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Avant cette date, LNC agissait à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements à LNC et à l'entrepreneur (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Montants contractuels versés ou à verser	25 533 \$	- \$	25 533 \$	- \$
Moins : Coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets (se reporter à la note 6)	(7 437)	-	(7 437)	-
Moins : Coûts imputés à la construction en cours	(4 581)	-	(4 581)	-
Moins : Coûts classés comme coût des ventes	(2 425)	-	(2 425)	-
Charges contractuelles	11 090 \$	- \$	11 090 \$	- \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent toutes les charges admissibles de LNC ainsi que les honoraires versés à l'entrepreneur, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, CNEA et LNC.

Le solde à payer à LNC au 30 septembre 2015 était de 49,5 millions de dollars et représente le financement à verser pour les coûts admissibles engagés par LNC.

Les soldes de LNC inclus dans les bilans consolidés d'EACL au 31 mars 2015 sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 mars 2015
Actifs	
Trésorerie	8 700 \$
Clients et autres débiteurs	7 216
Stocks	18 196
Passifs	
Fournisseurs et autres créditeurs	68 107 \$
Avantages du personnel	3 308

12. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers figurant aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
30 septembre 2015				
Trésorerie	- \$	196 386 \$	- \$	196 386 \$
Placements détenus en fiducie	47 479	-	-	47 479
Clients et autres débiteurs	-	36 384	-	36 384
Créances long terme	-	84 389	-	84 389
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	(46 921)	(46 921)
Avances de clients et obligations envers les clients	-	-	(2 808)	(2 808)
Total	47 479 \$	317 159 \$	(49 729) \$	314 909 \$

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
31 mars 2015				
Trésorerie	- \$	75 912 \$	- \$	75 912 \$
Placements détenus en fiducie	47 805	-	-	47 805
Clients et autres débiteurs	-	63 067	-	63 067
Créances long terme	-	99 794	-	99 794
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	(117 606)	(117 606)
Avances de clients et obligations envers les clients	-	-	(3 165)	(3 165)
Total	47 805 \$	238 773 \$	(120 771) \$	165 807 \$

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. À l'exception des créances à long terme, la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers avoisinait leur juste valeur au 30 septembre 2015 et au 31 mars 2015, en raison de leur nature à court terme. La juste valeur de la partie non courante des créances à long terme s'établissait à 54 millions de dollars (72 millions de dollars au 31 mars 2015) et est estimée en utilisant les flux de trésorerie actualisés selon le taux d'intérêt à long terme en vigueur à la date de clôture (niveau 2). Le taux d'intérêt à long terme se fonde sur le rendement à long terme d'obligations de référence du gouvernement du Canada ajusté en fonction du risque de marché et du risque de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur, en fonction de la méthode d'évaluation utilisée. La Société utilise la hiérarchie qui suit pour classer les évaluations à la juste valeur :

Niveau 1 : Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Des données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 : Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché (données non observables).

Un changement de méthode d'évaluation pourrait donner lieu à des mouvements entre les niveaux 1, 2 ou 3. Pour les périodes closes le 30 septembre 2015 et le 31 mars 2015, aucun transfert d'un niveau à l'autre n'est survenu.

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2015				31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur								
Placements détenus en fiducie – Équivalents de trésorerie	18 \$	- \$	- \$	18 \$	1 187 \$	- \$	- \$	1 187 \$
Placements détenus en fiducie – Obligations	-	47 461	-	47 461	-	46 618	-	46 618
Total des actifs	18 \$	47 461 \$	- \$	47 479 \$	1 187 \$	46 618 \$	- \$	47 805 \$

Aucun passif financier n'est évalué à sa juste valeur.

Facteurs de risque

Les instruments financiers d'EACL sont exposés au même risque que ceux présentés dans ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

13. Engagements et éventualités

Dans le cadre de la vente des Opérations commerciales d'EACL, le gouvernement du Canada, par l'entremise d'EACL, a convenu de fournir à Candu Énergie inc. un montant pouvant atteindre 75 millions de dollars aux fins du financement de l'achèvement du programme de développement du réacteur CANDU évolué. Au 30 septembre 2015, une tranche de 75 millions de dollars (73 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2014-2015) de ce montant avait été passée en charges et payée par EACL. De plus, sous certaines conditions énumérées dans le contrat conclu avec Candu Énergie inc., EACL pourrait avoir à rembourser certains coûts à Candu Énergie inc.



**Énergie atomique du
Canada Limitée**

Laboratoires de Chalk River
Chalk River, Ontario
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca

ISSN : 1927-2227

Canada